L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 MAI 1891. — 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 23 MAI 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR W. I. HODGSON & SON—Un joli cottage double, Nos 109 et 109 1/2 avenue Jackson.

PARHOEY & O'CONNOR—Cottage rue Girod, entre Camp et Magazine.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—propriétés rémunératrices de choix et bien situées dans les deuxième et troisième districts; propriété de valeur situé rue Dryades entre Poydras et Perdido.

Bourse St-Charles.

PARSPEAR & ESCOFFIER—Propriété de valeur dans le troisième district.

PAR A. BRIGNONI—Coin St-Louis et Chartres, tout le contenu d'un magasin de bijouterie.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS — Au No 182 de la rue St-Charles, meubles, tapisrange et ornements.

Le troisième parti, ou le Parti du Peuple, aux Etats-Unis.

Voici donc le troisième parti, ou, comme il s'intitule: le "parti du Peuple des Etats-Unis," définitivement constitué. Le fait s'est accompli à Cincinnati, ainsi nous l'ont appris nos dépêches d'hier. Ce parti a son organisation, sa plateforme, ses Conventions; il entre dans l'arène, à l'occasion des prochaines élections présidentielles en 1892; il aura, par conséquent, ses candidats, qui ne seront, probablement, ni ceux du parti démocrate, ni ceux du parti républicain.

Il demande le frappage libre et illimité de l'argent; l'abolition des banques nationales; une émission des billets du trésor, en quantité suffisante pour faciliter les transactions de toutes sortes et les prêts d'argent du sous-trésor, suivant le plan déjà connu, et adopté par les Alliances de fermiers; le retour à l'Etat des propriétés terriennes détenues par les spéculateurs et les syndicats étrangers—pour les mettre, de nouveau, à la disposition des petits et vrais producteurs du sol; une réglementation rigide et une inspection sévère des voies de communication et de transport, afin de supprimer les abus qui y fourmillent; enfin, l'établissement d'un impôt proportionnel sur le revenu.

Ce sont là de graves questions, assurément. On remarquera qu'elles ont toutes un caractère purement économique. C'est, à peu de chose près, le programme déjà tracé, mais mieux conçu, et un peu plus développé, des Alliances de fermiers, dont le parti du Peuple n'est, au fond, que la transformation en organisation politique.

Au reste, en voici le texte à peu près littéral:

"En vue de l'ère sociale, industrielle et économique qui s'élève sur le monde civilisé, et des milliers de voies nouvelles qui s'ouvrent devant l'activité du peuple américain, nous pensons que le temps est arrivé de concentrer toutes les forces politiques de notre pays, et de former un nouveau parti, sous le nom de "Parti du Peuple des Etats-Unis d'Amérique."

Nous approuvons chaleureusement les plateformes qui ont été adoptées à St. Louis, Missouri, en 1889; à Ocala, Floride, en 1890; à Omaha, Nebraska, en 1891, par les organisations industrielles qui y étaient représentées—plateformes qui se résument ainsi:

A. Le droit de frapper et d'émettre de la monnaie est un pouvoir souverain, qui appartient au peuple et doit lui être maintenu pour le bien de la communauté. Nous demandons, en conséquence, l'abolition des banques nationales comme banques d'émission. Aux billets des banques nationales, nous demandons que l'on substitue les billets du trésor, ayant cours légal, émis en quantité suffisante, pour faciliter les transactions commerciales du pays, sur le pied du comptant, sans porter préjudice ou donner avantage à aucune classe. Ces billets devront être émis en paiement de toute dette publique ou privée; ils seront livrés au peuple, toutes les fois qu'il en fera la demande, et ils ne porteront pas un intérêt annuel de plus de 2 pour cent, sur tous les produits qui ne peuvent se détériorer, tels qu'ils sont indiqués dans le plan du sous-trésor, et sur la propriété foncière, en proportion de la quantité de terres et de monnaie, leur servant de garantie.

B. Nous demandons le frappage libre et illimité de la monnaie d'argent.

C. Nous demandons l'adoption de lois interdisant la propriété de la terre aux étrangers. Le Congrès devra prendre de promptes mesures, pour recouvrer toutes les terres possédées par des individus ou par des syndicats étrangers. Toutes les terres détenues par les chemins de fer et autres corporations, en excédant de leurs besoins immédiats et de leur usage actuel, seront reprises par le gouvernement, pour être mises à la disposition des véritables exploiteurs de la terre.

D. Nous basant sur le principe de l'égalité des droits pour tous et des privilèges pour personne, nous demandons que l'impôt, national, d'Etat ou municipal ne soit pas établi en vue de favoriser un intérêt ou une classe aux dépens des autres.

E. Nous demandons que tous les revenus de la nation, des Etats ou des comtés, soient limités aux dépenses nécessaires du gouvernement, et soient administrés honnêtement et économiquement.

F. Nous demandons un système juste et équitable d'impôt gradué sur le revenu.

G. Nous demandons un contrôle national rigide, une inspection sévère de tous les moyens de transport et de communication publics; et si ce contrôle et cette inspection sont impuissants à supprimer les abus existants, nous demandons que le gouvernement s'empare de la propriété de ces voies de transport et de communication.

H. Nous demandons l'élection du Président, du Vice-Président et des Sénateurs des Etats-Unis, par le vote direct du peuple;

3. Que toutes les organisations présentes s'unissent, assistent et prennent une part active à la Conférence qui aura lieu, le 22 février prochain, sur l'initiative de six des principales organisations réformatrices;

4. Qu'un Comité central national soit nommé par cette conférence, avec un président nommé par ce corps et composé de trois membres, tirés de chacun des Etats représentés. Ces trois membres seront choisis par la délégation de chaque Etat.

5. Le Comité central devra représenter le corps, assister à la conférence du 22 février, 1892, et, s'il est possible, s'unir à lui et aux autres organisations réformatrices qui y seront assemblées. Si l'on ne peut effectuer un arrangement satisfaisant, le dit comité appellera une Convention nationale, qui se tiendra, au plus tard, le 1er juin 1892, afin de nommer des candidats à la Présidence et à la Vice-Présidence.

6. Les membres du comité central de chaque Etat où il n'y aura pas d'organisation politique indépendante, commenceront alors, activement et systématiquement, la campagne, en vue de l'élection suivante."

La lecture de ce programme a été accueillie par des milliers de bravos. C'est surtout le titre de parti "Parti du Peuple" que l'on a acclamé. Dès les débuts de la séance, plusieurs adversaires ont essayé de parler et plusieurs objections ont été faites, mais l'assemblée était bien déterminée à soutenir la nouvelle organisation. Toute opposition a été vite réduite au silence. On peut dire que l'enthousiasme qui a régné dans cette assemblée, composée d'une façon si contraire aux dérèglements ordinaires des conventions politiques, s'est parfois élevé jusqu'au délire.

Un moment, on a vu, au milieu de la salle, un soldat fédéral bien connu se précipiter dans les bras d'un ex-confédéré portant un nom illustre; puis un des chefs de l'Alliance des hommes de couleur, qui compte près de 500,000 membres, s'unir aux deux autres, au milieu d'acclamations cent fois répétées.

La plateforme, énoncé de principes, a été adoptée au milieu d'un enthousiasme indicible. Puis le comité national a été choisi.

Les trois délégués louisianais étaient: MM. J. J. Mills, Dr R. B. Payne et John Pickett.

Vingt-sept Etats et Territoires étaient représentés dans la Convention.

LOUISIANE.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 16 mai:

Nos récoltes sont, presque partout, en souffrance. Nous avons, cependant, de bonnes nouvelles de celles du Bayou Black: elles sont en bon état mais quel changement s'il tombait seulement une bonne ondée.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 15 mai:

La pluie est tombée, cette semaine, à la grande satisfaction de tout le monde.

La récolte du Coteau s'annonce bien et promet beaucoup.

MM. C. Gauthier, fils, et son frère Martin cultivent, cette année, sur une des terres de leur père, 28 arpents de coton, 20 arpents de maïs et 7 arpents de cannes. M. Clerfaie Gauthier, père, a semé bon nombre d'arpents en maïs et en coton.

M. Gabriel Bouillard, qui, l'année dernière, avait une des plus belles récoltes de coton de la paroisse, nous dit que, cette année, une partie de son coton n'est pas encore levé; il est retardé par la sécheresse. Néanmoins, il a vingt arpents bien venus. Il croit que l'année sera bonne, en dépit du retard. Il a semé 45 arpents en maïs; cette récolte est, dès à présent, magnifique.

Le *Voice*, Arabi P. O., paroisse St-Bernard, du 16 mai:

La récolte des cannes a naturellement beaucoup souffert de la prolongation de la chaleur, mais elle n'est pas perdue pour cela. Sur l'habitation Fieltas, la canne est travaillée par les propriétaires de l'habitation Ames, où, comme on le sait, toute la récolte de près de 1,000 acres, à l'exception de 25, a été détruite. Ils se serviront, sans doute, des cannes qu'ils récolteront, comme plant pour leur propre habitation, la saison prochaine.

—La récolte de Poydras est superbe. La production du sucre y dépassera, sans nul doute, en quantité, celle de l'an dernier. Ce succès est dû, surtout, à M. Gilles, qui est devenu l'un des propriétaires de Poydras.

M. R. V. Ducros est satisfait de son plant, ainsi que de ses souches.

Creedmore a une récolte beaucoup plus abondante que jamais. M. Ch. Harper a tiré un parti étonnant de cette propriété.

M. Albert Estopinal a doublé sa culture, cette année. De même que ses voisins, il a besoin de pluie.

Sur Last Chance, propriété de la Banque des Citoyens, même succès.

Sur Contreras, M. Léon Godchaux n'a que des souches, mais il fera autant de sucre que l'an dernier.

M. Césaire Olivier a une récolte admirable; il a été merveilleusement favorisé, cette année. Lui seul a eu de la pluie, tandis qu'il n'est pas tombé une goutte d'eau sur tout le reste de la paroisse.

Le *Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 20 mai:

L'industrie de la laine est en pleine prospérité, dans la paroisse Washington.

—Dans la paroisse Vermillion, Abbeville a fait, tout récemment, à la Nouvelle-Orléans, une expédition de 9,270 douzaines d'œufs.

—Nous lisons, dans le rapport du grand juri de la paroisse Terrebonne:

"Le total de la taxe des levées, dans notre paroisse, s'élève à $65,000—soit, un peu plus de 40 mills au dollar. Cela fait l'éloge de nos terres, qui, sont assez fertiles pour nous permettre de supporter un pareil fardeau, mais cela ne donne pas une haute idée de notre législature, qui nous a imposé une aussi lourde charge."

—La petite ferme a fait merveille, ce printemps, dans la paroisse Tangipahoa. Un homme a gagné plus de $300 en cultivant un seul acre. Une dame qui n'avait à sa disposition que 25 cents de semence en a tiré $13. Les femmes de la paroisse Tangipahoa commencent à comprendre qu'elles peuvent s'adonner, avec succès, à la petite culture.

—Nous lisons, dans le *Review*, de Morgan City:

"Le Southern Pacific lutte héroïquement contre l'envahissement des eaux de la crevasse Ames. Jusqu'ici il a dépensé près d'un million de dollars. La Compagnie a employé 400 hommes à exhausser la voie à mesure que l'eau montait. Elle a réussi jusqu'à présent."

—Le juri de police de la paroisse St-Jacques a alloué $1,000, pour venir au secours des victimes de l'inondation de la Vacherie.

—Depuis le 1er septembre, jusqu'au 31 mars, Opelousas a expédié 8,135 balles de coton et 82,094 sacs de riz.

—Dans la paroisse Rapides, on pose maintenant les rails sur la ligne de chemin de fer Houston, Central Texas et Northern, à partir de Columbia, dans la direction d'Alexandrie. Il en est de même sur le Texas Pacific, dans la direction du fleuve.

Quant aux travaux du Kansas City, Watkins et Gulf, ils marchent rapidement, dans la même paroisse.

—Le chemin de fer de Grand Isle, paroisse Plaquemines, a été assessé $1,000 le mille.

—La Compagnie d'Huile de Natchitoches s'est définitivement organisée. Les actions s'enlèvent rapidement.

La fabrique de briques de cette même ville en livre au public à peu près 25,000, par jour.

—La famille Kidd, de la paroisse Lincoln, a hérité de $2,000,000 dans la ville de New York.

—Dans la paroisse Lafourche, la population italienne de Thibodaux a quitté cette ville et est allée s'établir au Texas.

—Une succursale de la "New Orleans Building, Loan and Saving Association" s'est organisée à la Nouvelle Ibérie.

—D'après le *Times*, de Shreveport, paroisse Caddo, la Compagnie du Texas Pacific va établir, bientôt, un train de passagers qui ira jusqu'à la gare du Vicksburg, Shreveport et Pacific. Jusqu'à présent, cette ligne ne transportait que du fret. D'autres embranchements vont être construits, prochainement, pour la commodité des voyageurs.

Chaque année accroît la popularité du Pectoral Cerise d'Ayer. Recommandé pour toutes les affections des poumons.

M. DE BISMARCK À LA PROCHAINE SESSION DU REICHSTAG.—Nous lisons, dans la *Liberté* du 9 mai:

"C'est aujourd'hui que le Reichstag clôturera sa session. Celle qui s'ouvrira à l'automne, sera solennelle, car c'est là que M. de Bismarck fera ses débuts comme chef d'une opposition individuelle. C'est un spectacle curieux que de voir ce partisan du pouvoir personnel absolu, s'autoriser d'un mandat populaire pour avoir le droit de parler politique dans la maison qu'il a lui-même bâtie pour y confiner l'unité allemande: "Si je regrette de devoir rentrer à Berlin—a dit l'ex-grand-chancelier à une délégation de ses électeurs—ce n'est pas uniquement parce que je serai obligé de quitter le foyer familial de Friedrichsruhe: je redoute, surtout, les rencontres pénibles avec d'anciens amis qui ont cessé d'en être. Vivre sous le même toit avec une femme divorcée avec laquelle on ne s'est pas réconcilié, est moins difficile que de se retrouver avec d'anciens admirateurs qui sont devenus des détracteurs." La prochaine session du Reichstag réalisera, de toute façon, ce que les Anglais appellent un *great attraction*. C'est l'avenir de l'empire allemand, c'est celui de l'Allemagne, qui va se jouer dans cette partie d'échecs."

A la correctionnelle:

Le président à un gamin assis sur le banc des accusés:

—Vous n'avez que huit ans et vous vous avouez l'auteur de ce vol?

—Oui, monsieur le président.

—Savez-vous que vous commencez un peu tôt?

—C'est que papa est malade, monsieur le président, alors je le remplace!

UN CRIME DANS LA RUE DE LA ROQUETTE, À PARIS.—Un crime a été commis, le 8 mars, Rue de la Roquette.

Au numéro 7 de cette rue, habite, depuis dix-huit mois, une famille composée de cinq personnes: le mari, la femme, deux petits enfants, et la mère de la femme.

Le mari, Eugène Gaudel, âgé de trente-deux ans, était employé, comme ouvrier plombier, à la Compagnie Popp. Sa conduite n'était pas des plus régulières: il s'enivrait fréquemment, et lorsqu'il se trouvait en état d'ivresse, il cherchait querelle à tout le monde.

Sa femme, Marie Gaudel, âgée de vingt-huit ans, était marchande des quatre-saisons. Peu à peu, elle s'était laissée aller à boire et rentrait souvent à la maison complètement grise. Alors, éclataient dans le ménage, des querelles épouvantables qui se terminaient généralement par un échange de coups de poings entre le mari et la femme.

Vers onze heures, Gaudel rentra à son domicile légèrement surexcité par l'alcool qu'il avait déjà absorbé, et chercha querelle à sa femme. Bientôt, rendu furieux, Gaudel tira brusquement un revolver de sa poche, et, ajustant sa femme, il fit feu sur la malheureuse, qui tomba frappée en pleine poitrine. Le meurtrier prit ensuite la fuite.

Aux cris poussés par les enfants et la grand'mère, des voisins accoururent dans le logement et aperçurent la femme Gaudel gisant au milieu de la chambre à coucher. On prévint, tout de suite, un médecin du voisinage, pendant que d'autres personnes allaient informer M. Leygonie, commissaire de police du quartier de la Roquette. Le médecin examina la femme Gaudel et déclara que la balle avait atteint la malheureuse au cœur. La mort avait dû être foudroyante. M. Leygonie procéda aux premières constatations et donna aussitôt des ordres pour faire rechercher le meurtrier.

Gaudel, son coup fait, a erré dans le quartier pendant plusieurs heures: c'est ainsi que, vers quatre heures de l'après-midi, un locataire de la maison, le rencontrant sur la place de la Bastille, le désigna à deux gardiens de la paix, qui l'ont amené au bureau de M. Leygonie.

Gaudel a été interrogé, sur-le-champ, mais aux questions que lui a posées le commissaire de police, il a répondu qu'il ne savait rien, que sa femme s'était suicidée, et que, pris de peur, il s'était enfui.

Dans la soirée, Gaudel a été écroué au Dépôt. Le corps de la victime a été transporté à la Morgue, pour y être soumis à l'autopsie.

Autre version:

Dans une maison de la rue de la Roquette, habite, au deuxième étage, le nommé Eugène Gaudel, âgé de 34 ans, plombier à la compagnie Popp, marié à une fille Marie Theison. Gaudel a deux petites filles, l'une âgée de cinq ans, l'autre de trois. La femme, marchande de quatre saisons, travaillait quotidiennement pour subvenir aux frais du ménage, tandis que le mari, qui est un ivrogne, dissipait sa paye dans les cabarets. Cette conduite motivait, entre les époux, de fréquentes scènes de violence. Le 8 au matin, vers onze heures et demie, la femme Gaudel, fatiguée et malade, s'était mise au lit, de là elle adressa des reproches à son mari, qui voulut la faire taire. N'y réussissant pas, il saisit son revolver et en tira quatre coups en disant:

"Ah! tu m'ennuies à la fin. Tu me pousses à bout. Je vais en finir"

La malheureuse femme fut atteinte à la poitrine; elle expira sur-le-champ. Les deux petites fillettes qui avaient assisté au drame, s'enfuirent épouvantées, en poussant des cris perçants. La belle-mère de Gaudel, qui était ivre morte dans une pièce voisine, n'entendit pas le bruit des détonations.

Son forfait accompli, Gaudel sortit tranquillement de sa maison, mais, le crime ayant été révélé par les enfants, on se mit à sa recherche et on le trouva, vers les quatre heures de l'après-midi, sur la place de la Bastille, où il fut arrêté. Conduit chez M. Leygonie, commissaire de police, il a nié avoir tué sa femme. "Celle-ci, a-t-il dit, entretenait de coupables relations avec un nommé S.... Je l'ai surprise écrivant à cet homme, et je lui ai dit alors que je la quittais pour toujours. Elle a dû se tuer de désespoir."

Mais cette version était contredite par le récit des enfants, qui ont raconté ce qui s'était passé. Gaudel a fini par avouer qu'il avait assassiné sa femme dans un accès de jalousie. Il a été écroué au Dépôt.

RÉOUVERTURE DE LA QUESTION DU LUXEMBOURG. UN DES PLUS DÉLICATS ET DES PLUS PÉRILLEUX PROBLÈMES QUE LES NATIONS INTÉRESSÉES AURONT À RÉSOUDRE.—La *Gazette de France* nous apporte l'importante dépêche qui suit:

Luxembourg, 9 mai.—On annonce, comme officiel, le mariage de la princesse Marguerite de Prusse et du grand duc héritier de Luxembourg.

La gravité politique de cette union n'a pas besoin d'être démontrée. Guillaume II ne l'a désirée ardemment que parce qu'il estime qu'elle rendra toute-puissante l'influence allemande dans le Luxembourg. Il est possible qu'il se flatte d'amener, un jour, son futur beau-frère à solliciter, lui-même, son admission dans l'Empire allemand. En tout cas, la neutralité du grand-duché devient plus que suspecte.

Aussi longtemps que se prolongera la vie du grand-duc régnant, il est probable que le *statu quo* sera maintenu. Dépossédé, par la Prusse, du duché dont, jusqu'au 24 novembre dernier, il a porté le nom, il ne saurait avoir, pour la maison de Hohenzollern, de bien vives sympathies. Le bruit court qu'il s'est, longtemps, opposé au mariage de son fils avec la petite fille de son spoliateur, et l'on attribue à l'attitude hostile qu'il a gardée jusqu'à ces dernières semaines, les interminables négociations, plusieurs fois abandonnées et reprises, de cette alliance politique.

Finalement, son désir de repos et de tranquillité a triomphé de ses légitimes rancunes, et il s'est ménagé une vieillesse paisible, sans se préoccuper des sentiments et de l'avenir de ses nouveaux sujets.

La question du Luxembourg est, dès maintenant, réouverte, mais à la mort du grand-duc, elle se posera comme un des plus délicats et des plus périlleux problèmes que les nations intéressées auront à résoudre.

LES EMPLOYÉS DES MINES EN BELGIQUE.—Au fond—dit le *Temps*—la revendication du suffrage n'a jamais été, pour ces mineurs, une question politique. Il ne s'agit pas de droits à exercer, du principe de l'égalité à appliquer, d'un idéal de justice à réaliser: il s'agit d'une arme, d'un instrument à se procurer pour en faire usage dans la lutte pour la vie. Le bulletin de vote n'a jamais dû paraître, aux yeux de ces populations, qu'une sorte de blanc seing tiré sur l'avenir, un talisman presque magique, à l'aide duquel les salaires devaient s'élever, les heures de travail se réduire et jusqu'au grisou lui-même suspendre ses ravages.

Il y a, certes, quelque chose de pathétique dans ces espérances indéfinies, mais il y a quelque chose aussi de morbide dans cet état d'esprit en quelque sorte réflexe de toute une population.

UNE ERREUR DE PHARMACIEN. — Le correspondant du *Temps* au Mans, écrit à ce journal:

Le 24 mars dernier, un petit enfant de trois mois, fils de M. Côme, vétérinaire au Mans, tombait malade. Le docteur Bourdy, appelé à lui donner des soins, reconnut qu'il était atteint d'une bronchite, et prescrivit plusieurs vomitifs, qui ne produisirent aucun résultat.

Le docteur pensa, alors, à faire une injection hypodermique d'apomorphine. Il prescrivit l'ordonnance suivante:

"Eau distillée, 6 grammes; apomorphine, 12 centigrammes."

Le pharmacien Herrouet, chez lequel cette ordonnance fut portée, se trompa. Il n'avait pas d'apomorphine, il donna du chlorhydrate de morphine, pensant—a-t-il dit—que l'effet serait le même.

Le docteur, ayant lieu de croire que l'ordonnance avait été exécutée selon la formule, donna une injection à l'enfant au moyen de la seringue de Pradaz. Immédiatement, le petit malade tomba dans un état comateux. Il mourut empoisonné quelques heures après.

Le pharmacien Herrouet, poursuivi pour homicide par imprudence, a été condamné, hier, à trois mois de prison.

HORRIBLE DRAME.—Les époux G...., cultivateurs à Mansigné (Sarthe), France, avaient un fils qui, lors du conseil de révision, fut classé dans les services auxiliaires de l'armée. Depuis cette époque, le jeune homme était en butte aux plaisanteries les plus grossières de la part de ses camarades qui avaient été pris pour faire partie de l'armée active.

Ces jours derniers, ce jeune homme fut invité au mariage d'un de ses amis. Pendant la fête il fut tourné en dérision par la plupart des invités. Le malheureux rentra chez lui, et, désespéré par tant d'affronts, résolut de se suicider. Il annonça son projet à ses parents, qui, au lieu de lui remonter le moral, décidèrent de mourir avec lui.

Le soir venu, le père, la mère et le fils établirent un lit dans une petite chambre obscure et s'y couchèrent ensemble. Ils burent ensuite du chocolat dans lequel ils mirent du phosphore et de la mort-aux-rats. Comme la mort ne venait pas assez vite, les désespérés allumèrent un réchaud de charbon. La mort se faisait attendre quand même. La mère et le fils sortirent alors de la chambre et allèrent se précipiter dans un puits profond de quinze mètres, et s'y noyèrent tous les deux.

Le père qui, lui aussi, s'était jeté dans le puits après eux, put être retiré sain et sauf.

CONTRE LES IMMIGRANTS ÉTRANGERS EN ANGLETERRE.—Un meeting a eu lieu, le 2 mai, à Londres, sous la présidence de lord Dunraven, à l'effet de solliciter, du gouvernement, des mesures contre les immigrants étrangers qui envahissent l'Angleterre et viennent faire concurrence au travail national, sans profit pour eux-mêmes, attendu qu'ils travaillaient à des prix inférieurs, et qu'il n'y a pas d'exemple qu'aucun d'eux ait jamais pu sortir de la misère. Un homme considérable, qui a exercé des fonctions élevées—le colonel Howard Vincent—est venu déclarer que cette immigration constitue un péril national. D'autres philanthropes se sont associés à ses récriminations. Ce sont, surtout, les Allemands et les Belges qui sont visés dans cette campagne. Il est probable—d'après un grand journal de Paris—que l'idée fera son chemin et qu'il sera présenté aux Communes quelque bill inhospitalier.

Un pochard veut monter dans l'omnibus: le conducteur s'y oppose.

Alors l'ivrogne: "Mais il n'est pas complet...."

"Non, mais c'est vous qui l'êtes!"

Et le conducteur tire la ficelle.

Nulle autre préparation ne répond aux besoins d'un système affaibli, comme la Salsepareille d'Ayer.

BOYER DE CANRIEUX.—Décédée hier, à 8 heures du soir, à l'âge de 53 ans, Mme PAUL BOYER DE CANRIEUX, native de France, et résidant en cette ville depuis 38 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 200, rue Columbus entre Prieur et Johnson.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de PAUL N. VERNEUILLE, Seul Agent, 129 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—6 m

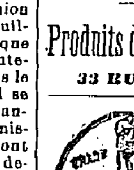

VER SOLITAIRE

Cure absolument garantie.

Traitement, environ 2 heures, sans jeûne ni trouble. Les vers causent grand nombre de maladies. Beaucoup de patients ignorent qu'ils ont des vers. Pour sortir de doute, venez 57 Esplanade St., entre Royale et Chartres. Consultation gratuite. Les Remèdes végétaux du Dr David (de Paris) sont infaillibles.

De nombreux certificats constatent des cures journalières. Le TRAITEMENT VERMIFUGE pour enfants, préparé spécialement pour chaque enfant, est le seul qui détruise complètement les parasites. Les mères prévoyantes le donnent à tous leurs enfants. Agréable à prendre.

7 mars—1 an

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
33 RUE TCHOUPITOULAS.

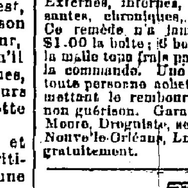

Cure assurée d'hémorroïdes de tous genres—Externes, internes, sèches ou saignantes, cuisantes, chroniques, récentes ou héréditaires. Ce remède n'a jamais failli que l'on sache. $1.00 la boîte; 6 boîtes pour $5.00; envoi par la malle sous frais payés sur le reçu du prix de la commande. Une garantie écrite donnée à toute personne achetant 6 boîtes à la fois, promettant le remboursement des $5 en cas de non guérison. Garantie fournie par Thomas F. Moore, Droguiste, seul agent, rue du Canal, 21, Nouvelle-Orléans, Lne. Echantillons distribués gratuitement. 22avril—1an

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc 90—1 an

Avis spécial.

RED RIVER AND COAST LINE.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1891.

L'attention des actionnaires de la "Red River and Coast Line" est appelée sur la résolution suivante votée par le Conseil de Direction, à sa séance régulière, lundi, 11 mai 1891.—"Résolu qu'un meeting des actionnaires de cette Compagnie soit convoqué au bureau de la dite Compagnie, LUNDI, 15 juin 1891, à midi, pour délibérer sur les articles sept et huit de notre charte, et que cet ordre soit dûment publié".

GEO. C. HAMILTON, Secrétaire.

13mai—5f en 30j

Découvertes médicales.

L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre la majeure partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre nombre de maladies chroniques malheureusement trop communes. De temps en temps je parlerai de ces médicaments spéciaux dûs à mes recherches constantes et consciencieuses: j'en ferai connaître les effets en un langage simple, à la portée de tous les lecteurs. En attendant, je dirai quelques mots de ma découverte récente, réellement précieuse pour la grande majorité des familles: c'est la destruction radicale du plus dégoûtant et du plus tourmentant des insectes, la punaise...... et ses œufs. Mon **Punaisicide Liquide** est infaillible pour la destruction de cette vermine quand il est intelligemment employé—et sans lésinerie.

Voici le moment où va avoir lieu l'éclosion des œufs de la punaise. Il est important de prévenir cette éclosion et de réduire ces œufs en poussière partout où ils sont comme incrustés!

C'est au No 49 de la rue Orléans que l'on continuera à trouver mon **Bed Bug Killer**, ou Punaisicide, au prix de 75 sous la bouteille de 24 onces.

Toute explication nécessaire sera donnée.

26 fév— DR C. TESTUT.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prît de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," "écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

SOARDS'
1891 NEW ORLEANS
City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.

20 fév—

Mme Vve U. Rambaud

Ayant loué l'Arcade House à Biloxi, Mississippi, pour tenir une pension privée, prévient ses amis et le public en général, qu'elle en fera l'ouverture le 17 mai 1891. On y trouvera en tout temps une bonne table et tout le confort désirable. 12 mai—2m

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remède italien.

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les Pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dyssenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix: 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis.
14 janv—

Wm. Bogel, Prés.; Thos. Pickles, V.-Prés.; W. W. Birchfield, Sec.
RUE DU CANAL, 111,
BOGEL DRUG Co., Limited,
Chimistes-Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues purs, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Tite, Epsom et Bartlette.
☞ Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited, RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—

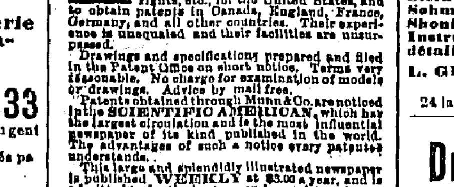

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

LEÇONS DE FRANÇAIS.
PAR EMILE SERRES.

Bachelier ès lettres de l'Université de France, ex-rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans, de l'INDÉPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, caissier-comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mauge, sollicite des tenues de livres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street.
30 oct—

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 5 mai—2m

AVIS.

Avis est donné aux souscripteurs des actions du New Orleans Co-operative Banking Association, que le premier versement sur leur souscription sera dû et exigible, le 1er jour de mai 1891. Le paiement sera reçu à la Banque, rue de Chartres, 42 et 44, de 8 heures du matin à 5 heures du soir, le susdit jour. Les applications pour crédit des personnes désirant devenir membres de l'association seront reçues, à partir de ce même jour.

Nouvelle-Orléans, Lne., 15 avril 1891.

F. M. SCHNEIDAU, Président.

18 avril—1m

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 o 90—1 an—dim mar ven

NATTES!
TOILES CIRÉES,
STORES.
A VENDRE TRÈS BON MARCHÉ EN CE MOMENT CHEZ
LEOPOLD LEVY,
133 Rue du Canal.
13oct1890—1an—DMaJ

SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS.

Surplus aux porteurs de polices	$1,006,098 32
Total de l'actif	1,068,260 16

Le public est prié de se rappeler que le SUN est une compagnie locale, possédant de grandes ressources et que chaque dollar de son capital est placé en valeurs d'Etat, de ville ou d'autres institutions locales. Ses vastes moyens sont appliqués au développement du commerce de la Nouvelle-Orléans. Tous les profits qu'elle réalise sont investis ici et servent à grossir le capital local. Le SUN n'a ni solliciteurs, ni courtiers; la Compagnie sollicite directement le patronage de ceux qui désirent favoriser les institutions locales, garder leur argent chez eux, et en même temps s'assurer toutes les garanties nécessaires.

L. M. FINLEY, Vice-Président. JAS. I. DAY, Président.
24 janv— H. CARPENTER, Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,289,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS À LA NOUVELLE-ORLÉANS
Gustaf R. Westfeldt, L. O. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '90—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

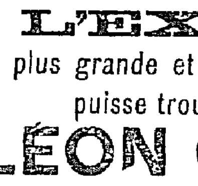

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 90—1an

L'EXPOSITION
La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!
LÉON GODCHAUX,
81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres
LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.
20 nov 90—1 an—dim mer ven

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1819.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. B. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
1 jan 91—1 an

$250
Achèteront un PIANO NEUF à
7 1-3 OCTAVES chez
LOUIS GRUNEWALD
& CIE, Limitée.
PIANOS ET ORGUES

LES PLUS BAS PRIX!
Conditions les plus avantageuses!
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!!
Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehlin, Fisher, Prasc, Shoninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à
L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
18 Baronne et 127 Canal,
24 janv—1 an Nlle-Orléans.

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright; de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix: $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal.
Près le Dépôt du Fort Espagnol.
18 déc—1 an

Avis de receveur.—F. G. Gasquet vs. Crescent City Brewing Company, No 11,797, Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.—Les actionnaires de la Crescent City Brewing Company seront payés 30 pour cent sur demande, avec certificats d'action à E. R. Hunt, Esq., greffier de la Cour de Circuit des Etats-Unis. 17 mai—1 mois

Agence d'assurance non compact de JAMES PREVOST,
135 rue Gravier, N. O., Lne.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.

JAMES PREVOST.
18 sept—[illegible]

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Fers de dents artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
J. TUYES, Président,
EDW. J. BOBET, Vice-Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
M. Abascal, H. Laroussini, Edw. J. Bobet, Jos. Bayle, Jules Andrieu, Gust. Pitot, H. Gally, J. P. N. Baquié, E. J. Demarest, Chas. E. Schmidt, J. W. Hincks, Jules Tuyès.
24 fév '91—1 an

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour la tenue de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. [illegible]

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov90—1an—mer,jeu,dim

AMUSEMENTS.

Représentation Théâtrale
—Sous les auspices de—
L'Association des Alumni du Collège des Jésuites,
—Au profit de—
L'Asile des Orphelins Ste-Marie,
AU GRAND OPERA HOUSE,
Samedi, 23 mai 1891, à 8 heures P. M.
PRIX DU BILLET......50 CTS.

Des sièges réservés peuvent s'obtenir au bureau de location du Théâtre, vendredi et samedi. Les messieurs dont les noms suivent sont respectueusement priés de faire partie du Comité de Réception, à l'occasion:

WM MEHLE, Chairman;

Hon. Edw. J. Bermudez,	Hon T. J. Semmes,
Capt. R. T. Beauregard,	W. D. Denègre,
Hon. S. D. McEnery,	Hon. E. D. White,
Paul Capdevielle,	James Freret,
Gén. W. J Behan,	Gén. John Glynn, Jr.,
Dr R. Sauvage,	George Crane,
Martial Lapeyre,	Geo. H. Théard,
Dr Chas. L. Seeman,	Wm Fahey,
Bernard McCloskey,	R. L. Emery,
Hon. Chas Lavillebeuvre	Dr René Murphy,
Sidney Smith,	John Archibald,
Chas T. Soniat,	J. Douglas.

Ils voudront bien se rapporter à leur chairman à 7 heures P. M. précises.

J. NUMA AUGUSTIN, Chairman du Comité d'Arrangements.

21 mai—3t

AJOURNÉE!

RENT DAY!

La Représentation Dramatique
Qui doit être donnée sous les auspices de
L'Association Alumni du Collège des Jésuites
Au bénéfice de
L'Asile Catholique des Orphelins DE STE-MARIE,
AU GRAND OPERA HOUSE,
LE 18 MAI 1891,
Est renvoyée au SAMEDI, 23 MAI 1891, à cause du Volksfest. Les billets pour le 18 mai seront reçus pour le 23 mai.

J. NUMA AUGUSTIN, Chairman du Comité d'Arrangements.

17mai—

THEATRE ST-CHARLES.

Mme David Bidwell, Propriétaire et Directrice.
H. Roig.......Gérant.
Bénéfice complimentaire offert à
M. FRED MAUBERRET,
Trésorier de l'Académie de Musique,
Par ses amis et principaux amateurs et professionnels.
Vendredi soir, 22 mai 1891.

A laquelle occasion il sera présenté un programme complet avec Minstrels, Danses, Chants, Récitations, Quartettes, Scènes d'opéra et autres nouveautés.

Le contrôle sera ouvert lundi matin 18 mai, de 9 A. M. à 5 P. M. pour la vente sièges réservés. Prix populaires—Parquet et Dress Circle (réservés), 50 cents, Family Circle, 25 cents; Galerie, 15 cents. Pas de prix extra pour les sièges réservés. 17mai—

AMUSEMENTS.

WEST END.

SAMEDI, 23 MAI.
Attraction Extraordinaire!
GRANDE
ASCENSION DE BALLON
—ET—
Saut périlleux d'un parachute
—PAR LE—
PROF. CHAS. I. RUSSELL,

Sous la direction spéciale du PROF. J. H. BALDWIN, l'aéronaute renommé du monde. Ne manquez pas d'aller voir le VOLTIGEUR DU CIEL MONSTRE. LE PROF. RUSSELL est le seul aéronaute du monde qui fait ce SAUT PÉRILLEUX DU PARACHUTE, LA TÊTE EN AVANT. Ne manquez pas d'aller voir cette grande Exhibition.

L'ascension à 6:30. 22mai—2t

WEST END.

— LE GRAND —
Evénement Musical du Siècle!
Deux semaines seulement!
Commençant Dimanche 24 Mai.

La direction du New Orleans City and Lake Railroad Company annonce qu'elle a engagé le

Capitaine E. Payen,

de l'armée régulière mexicaine, avec soixante de ses artistes les plus accomplis, parmi lesquels se trouvent vingt-cinq solistes distingués avec leurs instruments particuliers.

Pendant cet engagement extraordinaire, les trains partiront toutes les dix minutes.

22 mai—2 sem

A vendre au comptant.

La Recette et le droit d'exploitation de mon **Punaisicide Liquide**, (Bed Bug Killer), pour une somme relativement faible. Mon âge, ma santé précaire et mon manque de tout capital, me rendent incapable de tirer parti de ma découverte, je désire en céder la propriété à un homme d'énergie et de quelques moyens pécuniaires; cette cession garantie par un acte notarié en bonne et due forme.

Bien conduite, cette affaire est une source certaine de bénéfices sérieux en tous pays.

DR C. TESTUT,
16 mai— Rue Orléans, 49.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Conformément aux exigences de sa Charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1890:

Primes d'incendie..$128,932 11		
Primes de rivières... 2,660 55		$131,592 66
Primes acquises (réservées de 1889)		37,452 87
Total des primes		$169,045 53
A ajouter—Intérêt, loyers et sauvetage		$25,478 45
Revenu		$194,523 98
A déduire— Pertes de 1889, payées en 1890	$ 6,512 85	
Pertes de 1890, payées	66,746 97	
Pertes payées	$ 73,259 82	
Pertes ajustées et dues	$6,890 43	
Pertes non ajustées, total admis	2,000 00	$8,890 43
Pertes totales	$82,150 25	
Primes retournées, commissions, salaires, taxes, dépenses générales, Board of Underwriters, frais judiciaires, réassurances, Corps de Sauvetage Babcock	59,611 40	
	$141,761 65	
Réclamations repoussées, pendantes en cour	5,365 26	$147,126
Bénéfice		47 397 07
A déduire— Réassurances réservées pour 1890		42,661 28
Bénéfice net		$ 4,735 79

La Compagnie a l'actif suivant aux prix du marché:

Argent dans les banques	$52,192 69
Primes en cours de collection	20,097 30
Primes entre les mains d'agents et en cours de transmission	176 81
1 bon du Washington Artillery	400 00
55 bons consolidés de la ville (Crossman extended)	57,475 00
13 bons de la ville (Waterman extended)	13,520 00
4 bons-certificats consolidés de la ville	4,040 00
8 bons-certificats ordinaires de la ville	8,080 00
16 bons de chemins de fer de la ville (extended)	16,640 00
1 bon St. Bernard Steam Fire Company	100 00
19 consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane	17,337 50
685 bons à prime de $20 chacun	21,303 50
200 actions de l'Association du Cimetière de la Métairie	20,000 00
1 action du New Orleans Cotton Exchange	165 00
100 actions de la New Orleans Gaslight Company	10,300 00
Billets hypothécaires, garantis par première hypothèque sur propriétés foncières de la ville	28,933 74
Prêts sur demande, garantis par titres valables	50,440 00
Billet à recevoir en règlement de primes	1,620 43
Propriété foncière No 3 rue Carondelet	40,000 00
Propriété foncière rue du Canal	3,500 00
Propriété foncière, Pensacola, Etat de la Floride	1 00
Meubles de bureau, installations et coffre-forts	1,000 00
Warrants d'Etat	58 10
Loyers entre les mains d'agents	405 00
Dépôt à la N. O. Gas Light Company	5 00
	$347,790 87

PASSIF.

Fonds capital	$265,000 00	
Primes non acquises (plan de New York)	53,326 59	
Dividendes non réclamés	358 75	
Dû pour réassurances	595 45	
Pertes ajustées et dues	6,890 43	
Pertes non ajustées, total admis	2,000 00	
Réclamations repoussées et en cour	5,365 26	$333,436 48
Surplus		$ 14,354 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYÈS, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 10e jour de janvier, 1891.

JAMES FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial nommé par le Bureau des Directeurs de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie selon leur valeur actuelle sur le marché, déclarons qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, telle que spécifiée ci-dessus, est vraie et correcte.

Signé: M. ABASCAL, H. LAROUSSINI, GUSTAVE PITOT.

A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue le 8e jour de janvier, il a été Résolu de payer sur demande un dividende de trois pour cent (3 p'ct.) sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.

Signé: JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1891.

DIRECTEURS.

M. Abascal,	H. Laroussini,
Edw. J. Bobet,	Jos. Bayle,
Jules Andrieu,	Gust. Pitot,
H. Gally,	J. P. N. Baquié,
E. J. Demarest,	Chas. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	Jules Tuyès.

13 jan—

Proclamation de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

Conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, ainsi qu'il est dit dans une résolution adoptée par ce corps dans une réunion tenue en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 9me jour d'avril 1891, et en vertu de l'autorité qui m'est investie par la Section 3049 des Statuts Révisés de cet Etat, moi, FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, émets ma proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir de VENDREDI, LE PREMIER JOUR DE MAI 1891, dans les termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de TROIS (3) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donner sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 14me jour d'avril A. D. 1891.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Pour le Gouverneur:
J. F. MASON, Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires pourvus de fruits devront surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes sera traité avec indulgence à la Station de Quarantaine, et aura toutes les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc.

19 avril—